

Compte rendu du conseil du second degré

Séance du 28 novembre 2007

Convocation et documents annexes adressés aux membres titulaires le 13 novembre.

Liste de présence : voir document **annexe 1**

Secrétariat de séance :

Notes prises par Mme SOULAS pour les points 1 à 4, M. GAUTHIER pour les points 5 à 7, M. JORGE pour les points 8 à 11 et Mme LE MAUT pour les points 12 à 14. Compilation et synthèse effectuée par le proviseur adjoint.

Pas de questions diverses par rapport à l'ordre du jour prévisionnel (**annexe 2**)

1- Règlement Intérieur du Conseil

Adoption du règlement intérieur du conseil (**annexe 3**).

2- Projets pédagogiques 2007-2008

Définition : toute action qui n'entre pas dans la stricte obligation des enseignants ou du fonctionnement d'une classe. Doit concourir à faire passer un message éducatif.

En début d'année, les enseignants remplissent des fiches - projets (projets ne nécessitant pas d'hébergement). Ces projets sont examinés en réunion administrative, puis sont abordés sous l'angle du financement.

Lors de l'exercice précédent, une subvention exceptionnelle et importante avait permis de financer une bonne partie des projets pédagogiques. Cette année, le financement en revient au budget de l'établissement.

L'estimation du budget nécessaire pour ces projets est de 1 à 1.2 millions de Yen, couvrant les transports locaux, l'achat de matériel consommable, les entrées, et les rémunérations des intervenants extérieurs. Les sommes inscrites au budget devraient permettre de financer l'ensemble de ces projets.

Quelques projets : Echanges avec l'école allemande de Yokohama par 4 vagues successives, échanges avec la British School pour les 6èmes, accueil d'élèves japonais de Keio, Asie au Cœur (12 avril), Fête de l'Europe à l'école allemande le 17 mai, projet Thalassa, émanant de l'AEFE en partenariat avec l'émission de télévision Thalassa.

Pour l'ensemble des projets répertoriés au 15 novembre, voir le document **annexe 4** (plusieurs onglets).

3- FSE et activités périscolaires

Les activités périscolaires sont moins nombreuses en Secondaire qu'en primaire en raison de :

- l'éloignement du domicile
- l'emploi du temps
- l'attitude plus indépendante des adolescents
- la courte pause déjeuner.

Le FSE est une structure interne au lycée, faite par et pour les lycéens. On peut y créer plusieurs activités.

Certaines activités se pérennisent : Big Challenge, photos de classe, etc.

D'autres activités sont montées par les élèves, mais celles-ci sont en nombre moindre.

Un des événements majeurs est le concert de fin d'année.

Les ressources du FSE proviennent du livre de l'année et des photos de classe.

Il existe un problème de visibilité du FSE, en cours d'étude avec Judith Arnaud, responsable de la communication.

Jusqu'à maintenant, le concert de Fin d'Année était ouvert pour inscription un mois avant la date de la représentation. Afin de permettre aux élèves de mieux se préparer, il est suggéré d'annoncer le concert et d'ouvrir les inscriptions 2 à 3 mois plus tôt. Une réunion sur le FSE est à prévoir.

4- Voyage linguistique en Espagne

Echange avec un lycée de Séville en Espagne. Après un échange de correspondance entamé depuis plusieurs années, 11 élèves espagnols sont venus pendant les vacances de la Toussaint et les élèves du LFJT iront à Séville pendant les vacances d'avril. Ceci concerne des élèves de 2^{nde}.

La Direction du Lycée félicite M. Sabaté, organisateur de ce projet, de la réussite de celui-ci. Mais M. Sabaté ne souhaite pas pérenniser ce projet, car il lui en coûte beaucoup en efforts et en temps pris sur ses vacances.

5- Livre de l'année 2007-2008

Le Livre de l'année, comme chaque année, est livré « clés en main » par un imprimeur en France qui amortit ses coûts grâce à des contrats publicitaires.

M. Ritter, professeur de philosophie, coordonne cette année avec la collaboration des professeurs principaux le contenu du Livre de l'année. L'accent sera mis sur la rédaction, l'iconographie bien sûr est maintenue.

Le thème pour cette année est : « l'évolution des espèces ».

Des représentants des parents suggèrent d'étudier de plus près la faisabilité d'une conception, d'une fabrication et d'une impression entièrement locale, qui à qualité égale ou supérieure pourrait être moindre.

6- Classe européenne

Cette année une classe européenne a été ouverte au lycée en 4^e. Les 22 élèves sont répartis sur deux divisions. Ils suivent les cours d'histoire-géographie majoritairement en anglais. M. MASTALSKI assure cet enseignement après habilitation.

Pour 2008/2009 : ce groupe « montera » en 3^{ème} (des cours y seront donc, comme pour la 4^{ème} de cette année, assurés majoritairement en anglais en classe d'histoire-géographie).

Si entre-temps des élèves arrivent après avoir fréquenté une section européenne dans un lycée français, ils pourront éventuellement intégrer cette classe en fonction des places disponibles.

Les élèves de 4^{ème} de cette année qui ne sont pas en classe européenne mais qui souhaiteraient la rejoindre en 3^{ème} devront poser leur candidature.

Les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB), en fin de troisième, se déroulent exclusivement en langue française (pour cette raison notamment, l'enseignement en histoire-géographie se fait en français et en anglais).

7- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

M. Vialle rappelle au conseil qu'une réunion CESC s'est tenue le mardi 27 novembre abordant aussi des questions relatives au développement durable.

A cette occasion, il est rappelé que le comité se réunit deux fois par an et qu'il est composé de parents, professeurs, élèves et membres de l'administration.

Madame Céline Busnel est chargée cette année d'animer des actions auprès des élèves du secondaire, relatives à la santé et la citoyenneté.

Actions liées à la citoyenneté : nettoyage du quartier et de la cour du lycée par les classes (le personnel met à disposition des pinces, gants, masques...). Les élèves seront également sensibilisés au tri sélectif (des poubelles ont été installées à cet effet dans l'établissement) ainsi qu'aux déchets alimentaires (afin que les élèves se rendent compte de l'énorme gâchis que représentent tous les plateaux repas à peine entamés).

Un calendrier va être mis en place afin de sensibiliser les élèves aux règles à respecter dans le pays qui nous accueille (attitude dans la rue, les trains,...).

L'opération « Mikambodge » (vente de mikans en vue d'aider financièrement une école au Cambodge) est en cours sous l'autorité de M. Séguéla.

Actions liées à la santé : l'éducation à la sexualité se fait à la fois à travers les programmes de S.V.T. et les interventions du Docteur BLIAH qui rencontrera séparément les garçons et les filles. Toutes les personnes souhaitant intervenir dans ce cadre sont les bienvenues.

Voir compte rendu du CESC du 27 novembre 07 ([annexe 5](#)) et programme prévisionnel d'actions 07-08 ([annexe 6](#)).

8- Commission règlement intérieur du lycée

Le règlement intérieur du lycée a été approuvé par le dernier conseil d'établissement, mais chaque année il faut qu'il soit à nouveau validé. M. Vialle propose la création d'une commission chargée de lui faire un toilettage si nécessaire. Cette commission sera composée du CPE, un parent d'élève, un personnel d'éducation, un professeur et un élève). Pour l'année

2007/2008 ce seront M JUBLOT, Mme ACERBIS, M MANCHE, M TOMALA, M SCHIRTZINGER Charles.

9- Caisse de solidarité

M Vialle rappelle ce qu'est la caisse de solidarité et quel est son rôle : Elle sert à apporter une aide financière à des enfants en difficulté, sur demande d'une famille pour un voyage scolaire ou pour terminer de payer des frais d'écologie sur un trimestre. M Vialle explique ensuite le financement de la caisse de solidarité. Il s'agit de reliquats d'avoirs lors des voyages scolaires quand ces derniers sont inférieurs à 2000-Y (Au dessus de 2000-Y les avoirs doivent être remboursé aux parents d'élèves). La caisse de solidarité peut aussi bénéficier de dons.

Pour la commission caisse de solidarité, il faut nommer un parent d'élève du secondaire et un enseignant. Pour l'année 2007-2008, ce sont Madame DUQUENNOY (parent d'élève) et Madame PARRA (professeur d'EPS) qui acceptent d'en faire partie.

10- Visite médicale pour les élèves

La réglementation applicable aux Gakkou Houjin oblige de faire passer une visite médicale annuelle pour tous les personnels en contrat local et pour tous les élèves de l'établissement. Il ne s'agit toutefois pas du même type de visite pour les personnels et les élèves.

Les parents d'élèves aimeraient en savoir le coût. M Vialle dit que le coût global annuel est de 3.000.000 yen pour avoir des médecins francophones.

Les parents demandent s'il ne serait pas possible de trouver moins cher, en utilisant un cabinet de médecine du travail plus classique, ne parlant pas nécessairement le français.

11- Actions de formation continue 2007-2008

M Vialle rappelle que les règles de l'AEFE obligent les établissements du réseau à consacrer 1% de la masse salariale de l'établissement à la formation des personnels. Une subvention annuelle de l'AEFE est par ailleurs versée à la région Asie-Pacifique pour aide au financement de stages régionaux. Des professeurs et autres membres du personnel sont envoyés dans différents endroits de la zone Asie-Pacifique dans le courant de l'année, pour y suivre ces stages régionaux.

Il existe aussi des stages locaux organisés sur trois jours au LFJT pendant les vacances de la Toussaint. Des stagiaires extérieurs sont aussi invités à certains de ces stages. Les thèmes des ces stages sont retenus lors d'une réunion des chefs d'établissements de la zone Asie, qui a lieu annuellement.

12 - Préparation du calendrier scolaire 2008-2009 :

Mme Acerbis évoque le cas des lundis fériés à répétition. M. Vialle répond que le problème devra être évoqué dans le cadre du Conseil d'Etablissement du 13 décembre.

En l'état actuel de la préparation du calendrier, la rentrée des enseignants se ferait le lundi 1 septembre 2008 et celle des élèves, le mardi 2 septembre.

13- Orientation et études post-bac :

L'enseignement français post bac étant complexe, le lycée a mis au point un projet comprenant plusieurs étapes :

- 1- des intervenants extérieurs (par exemple le Carrefour des Métiers le mercredi 6 février 2008, avec l'aide des parents qui seraient volontaires et disponibles pour parler aux élèves de leurs professions).

- 2- Les Terminales auront droit à des exposés théoriques sur les grandes filières post bac
- 3- Les étudiants français de passage à Tokyo et ayant un parcours intéressant seront invités à parler aux élèves de leurs parcours.
- 4- Les anciens élèves serviraient de ressources et on leur demanderait par mail s'ils accepteraient de répondre aux questions des élèves de cette année.
- 5- Des professionnels de passage sont déjà intervenus et interviendront auprès des élèves ; par exemple intervention de la directrice de l'Institut Polytechnique de Grenoble devant les 1^{ère} S et Terminales S le 26 novembre ; intervention du Président de la Fédération Gay- Lussac (groupement d'écoles de chimie) le 30 novembre, et du directeur des relations internationales de l'INSA de Lyon prévue le 10 décembre. D'autres interventions sont également prévues en fonction du passage à Tokyo de différents spécialistes.
- 6- Pour les 1ères : entretiens individuels préparatoires proposés par Mme Lafond, le but étant de les amener à mieux se connaître et à découvrir leur potentiel. Détails à finaliser.
- 7- Pour les Terminales : Orientation ciblée post-bac avec l'aide du professeur-ressource du lycée, M. Jean et des professeurs principaux de Terminales. Des fiches seront distribuées et des interventions prenant en compte les demandes exprimées dans les fiches seront mises en place avant les vacances de Noël.
- 8- Pour les Secondes : Stages d'observation d'une semaine en entreprise au Japon ou ailleurs. Ce stage se déroulera au mois de mars et les documents nécessaires ont déjà été distribués. L'objectif est de familiariser les élèves au monde du travail, les stages prenant de plus en plus d'importance dans le système éducatif français.

Afin d'organiser le Carrefour des Métiers, un appel général a déjà été lancé vers les parents. Les représentants des parents voudraient qu'on contacte à nouveau les parents qui s'étaient déjà manifestés il y a deux ans.

Voir en **annexe 7** le projet d'information et d'orientation des élèves.

14- Calendrier des examens et affectations post bac. :

Le calendrier des épreuves d'examen, qu'elles soient du Bac ou du Brevet est spécifique à la zone Asie Pacifique et ne correspond pas forcément à celui de la métropole.

Il est arrêté par le recteur de l'académie de Montpellier et par le Ministère de l'Education Nationale (DGESCO) et publié en principe en février ou mars seulement.

Il est très raisonnable de penser que toutes les opérations liées à la passation d'épreuves seront terminées à la fin du mois de juin.

S'agissant des procédures et calendriers relatifs aux études supérieures en France, le lycée effectue une information et un suivi en fonction de la parution des textes et calendriers officiels.

Il faut toutefois noter que la plupart des procédures, informatisées, se font maintenant sous la responsabilité de l'élève et de ses parents, et que le lycée n'a pas accès aux éléments de candidature et de dossier (volonté de ne pas laisser les établissements influencer sur les candidatures), hormis les appréciations sur les résultats scolaires de l'élève.

